

Point d'information AG du 3 mars 2015

1 - Concernant la composition des Conseils citoyens :

- Le tirage au sort du **collège habitants** se fera sur la **base des listes électorales** (en respectant la parité et une représentation des jeunes). Il est prévu de tirer au sort dès le départ une centaine de personnes afin de faire face aux éventuels désistements.
- La composition du **collège des représentants locaux** (représentants associatifs, représentants d'entreprises) s'appuiera notamment sur les propositions des mairies de secteur.
- Le **nombre de participants de chaque conseil de citoyen est fixé entre 20 et 30 personnes** à parité entre les 2 collèges en fonction du nombre d'habitants du périmètre de chaque conseil citoyen (20 membres pour les regroupements de QPV < 30 000 habitants et 30 pour les regroupements de QPV > 30 000 habitants).
- Après une 1^{ere} phase de test sur la base du tirage au sort des habitants, s'il s'avérait que la mobilisation des personnes tirées au sort est difficile, il pourra être envisagée la **constitution d'une liste de volontaires** (via un appel à candidature).

2 - Concernant les périmètres des Conseils citoyens :

Il y aura entre 1 (population QPV < 40 000 habitants) et 2 (population QPV > 40 000 habitants) **Conseils Citoyens par mairie de secteur** en fonction du nombre d'habitants soit :

- 1 pour les 1/7 (intégrant la partie du 6e en QPV) – 30 membres
- 1 pour les 9/10 – 20 membres
- 1 pour les 11/12 – 20 membres
- 2 pour les 2/3 – 1 de 20 membres et 1 de 30 membres
- 2 pour les 13/14 – 1 de 20 membres et 1 de 30 membres
- 2 pour les 15/16 – 1 de 20 membres et 1 de 30 membres

Au total 9 Conseils citoyens seront adossés aux périmètres des équipes politique de la ville.

3 - Les GIP sont chargés d'élaborer un cadre commun pour le fonctionnement des futurs conseils de citoyens déclinant :

- un règlement intérieur cadre
- les règles de financement (subvention aux conseils de citoyens par le Contrat de Ville via le biais de projets déposés)

4 - Un groupe de travail sera mis en place, constitué de personnes reconnues pour leur mobilisation sur les problématiques de participation des habitants sur les quartiers (une vingtaine de personnes). Il sera chargé du suivi, de l'évaluation de la démarche et pourra apporter des ressources, des exemples de bonnes pratiques aux conseils citoyens.

